

Sommaire

Procédure d'identification et de confirmation des zones d'intérêt naturel et scientifique

Les zones d'intérêt naturel et scientifique (ZINS) sont des zones terrestres et aquatiques dont il a été déterminé que les caractéristiques ou paysages naturels qu'elles contiennent ont, pour les sciences de la vie ou les sciences de la terre (ou les deux), une valeur liée à la protection du patrimoine naturel, aux études scientifiques ou à l'éducation. Il existe deux genres de ZINS : les ZINS étudiées par les sciences de la vie et celles qui sont étudiées par les sciences de la terre. L'appellation ZINS reconnaît les valeurs d'une zone pour le patrimoine naturel. Les ZINS sont des compléments essentiels aux parcs provinciaux et aux réserves de conservation, car elles contiennent d'importantes caractéristiques naturelles qu'on ne retrouve pas dans les zones protégées. Elles sont situées sur les terres publiques comme sur les terres privées.

Le ministère des Richesses naturelles (MNR) sélectionne les ZINS en fonction des enquêtes scientifiques menées dans les écodistricts de la province. Les ZINS peuvent avoir une importance provinciale, régionale ou locale. Plus de 500 ZINS ont été identifiées dans la province.

Après confirmation, les ZINS d'importance provinciale situées sur des propriétés privées deviennent admissibles au programme d'encouragement fiscal pour les terres protégées.

La procédure d'identification et de confirmation des terres comme ZINS est nécessaire pour :

- garantir une approche scientifique homogène pour identifier les nouvelles ZINS, confirmer leur statut et leurs limites, ainsi que pour les modifier ou leur enlever leur désignation;
- garantir une communication rapide et appropriée avec les propriétaires fonciers, les municipalités, ou les autres intervenants concernés;
- garantir une définition claire des rôles et responsabilités attribués au sein du ministère des Richesses naturelles (MNR) à l'égard des procédures relatives aux ZINS;
- garantir un processus d'approbation uniforme pour les ZINS